

« « L'étiquetage obligatoire est essentiel pour le consommateur et pour les éleveurs » »

15/05/2013

Droit européen pour le consommateur à la maîtrise et à la parfaite connaissance de son alimentation

Pour les sénateurs UDI-UC :

« L'étiquetage obligatoire est essentiel pour le consommateur et pour les éleveurs »

Le Sénat examine aujourd'hui une proposition de résolution sur la création d'un droit européen pour le consommateur à la maîtrise et à la parfaite connaissance de son alimentation. Ce texte, inscrit au Sénat à l'initiative du Président du groupe UDI-UC François Zocchetto, avait été déposé conjointement à l'Assemblée nationale par Jean-Louis Borloo quelques jours après le scandale des lasagnes à la viande de cheval.

Avec cette initiative, les sénateurs UDI-UC démontrent leur mobilisation sur la question du droit des consommateurs et la placent résolument au niveau européen afin d'y apporter des réponses concrètes et pérennes : « **Le consommateur doit pouvoir choisir les aliments qu'il consomme en toute connaissance de cause. Il est indispensable de fixer un cadre normatif européen strict afin d'assurer sa pleine information sur le contenu et sur la provenance de l'ensemble des aliments constitutifs des produits qu'il consomme, notamment pour les plats préparés.** », souligne François Zocchetto.

Cette résolution, qui s'articule autour de trois mots d'ordre -sécurité, traçabilité et transparence-, vise en particulier à instaurer un étiquetage obligatoire qui indique si la viande ou le poisson contenu dans les aliments préparés a été nourri avec ou sans farines animales.

Sylvie Goy-Chavent, sénatrice de l'Ain, rapporteur de la mission d'information « *La filière viande en France et en Europe : élevage, abattage et distribution* » demandée à l'initiative du groupe UDI-UC considère que « **Dans un contexte de défiance du consommateur vis-à-vis des produits à base de viande, il est essentiel que la France soit à l'avant-garde européenne en matière de traçabilité, de qualité et d'information.** »

Pour Jean-Jacques Lasserre, sénateur des Pyrénées-Atlantiques, rapporteur pour la commission des Affaires économiques, « **L'examen en séance publique d'une proposition de résolution, chose rare au Sénat, démontre la pertinence de cette initiative. Combattre les mystifications alimentaires correspond aussi à une exigence sociale : la liberté de choix des ménages ayant peu de ressources est avant tout contrainte par un pouvoir d'achat en baisse.** »

Marcel Deneux, sénateur de la Somme, affirme : « **Il faut restaurer la confiance entre les consommateurs, les distributeurs, les producteurs et les éleveurs. Pour cela, il faut développer une information fiable et transparente du consommateur, une maîtrise de son alimentation et développer les circuits courts.** »

Pour Catherine Morin-Desailly, sénatrice de la Seine-Maritime, rapporteur pour la commission des Affaires européennes, « **L'épisode du scandale « de la viande de cheval » a démontré que, malgré des règles, il peut y avoir des lacunes dans la chaîne de contrôle. Aussi, on voit bien que la traçabilité dans la filière de production et de transformation de la viande n'est pas assurée.** » La sénatrice a assuré que les parlementaires UDI entendaient bien rester vigilants dans la durée. « **C'est ce que les citoyens attendent de nous et nous nous y engageons.** »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)